

**OBJET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESERVOIR
CAMELIAS - LAVERDURE**

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES, AVENANTS EVENTUELS
ET ACTES Y AFFERENTS**

GARANTIR UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS

La réalisation d'une interconnexion de réseau d'eau potable Est - Ouest nécessite la construction d'un réservoir tampon en équilibre avec le site de stockage de la station de Bellepierre et le réservoir de l'Est.

Ce nouveau réservoir « Camélias - Laverdure » assurera la sécurisation de l'alimentation, la protection des conduites qui lui sont reliées et augmentera les capacités de stockage d'eau potable de la Ville de Saint-Denis.

Les travaux consistent à réaliser une plate-forme sécurisée et à construire un réservoir d'eau potable d'une capacité de 5 000 m³ environ, en prenant en compte les contraintes géotechniques du terrain situé entre les rues des Camélias et des Técomas.

Le lancement des études pour augmenter les capacités de stockage, permettra d'évaluer les besoins exacts de stockage en fonction des ressources et de l'évolution prévue des besoins en eau.

Le coût global de l'opération, intégrant les études, les travaux et les prestations annexes, se décline comme suit :

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT	
	€ HT	€ TTC
Travaux	3 000 000,00	3 255 000,00
Etudes	180 000,00	195 300,00
CSPS	25 000,00	27 125,00
Annonces et divers	100 000,00	108 500,00
TOTAL	3 305 000,00	3 585 925,00

Rapport n° 13/7-05

Sachant que lors de la préparation - au niveau régional - du futur POE, le financement de l'eau potable a été demandé, et dans l'hypothèse où une suite favorable serait apportée, une demande de financement sera présentée dans le cadre du prochain Programme Opérationnel Européen 2014-2020, selon le plan de financement ci-après :

FINANCEUR	TAUX %	MONTANT € HT
Futur POE (Programme Opérationnel Européen) 2014-2020	55	1 817 750,00
Part Ville (Budget Annexe Eau)	45	1 487 250,00
TOTAL	100	3 305 000,00

Je vous demande, en conséquence :

- 1° d'approuver le projet de construction du nouveau réservoir « Camélias - Laverdure », pour un coût global estimé à 3 305 000,00 € HT ;
- 2° d'approuver le plan de financement et m'autoriser à solliciter les financements auprès des financeurs dans le cadre du futur Programme Opérationnel Européen (POE 2014-2020) ;
- 3° de m'autoriser, ou mon représentant, à lancer la consultation, et à signer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) sur la base des critères de jugement des offres ;
- 4° de m'autoriser, ou mon représentant, à prendre toutes les décisions concernant l'exécution et le règlement du (des) marché(s), ainsi que celles relatives à d'éventuels avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget ;
- 5° de m'autoriser à signer tous les actes y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131216-13705-1A-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
18/12/2013



Gilbert ANNETTE

**OBJET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESERVOIR
CAMELIAS - LAVERDURE**

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION

**AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES, AVENANTS EVENTUELS
ET ACTES Y AFFERENTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N°13/7-05 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de construction du nouveau réservoir « Camélias - Laverdure », pour un coût global - estimé à 3 305 000,00 € HT - ventilé comme suit :

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT	
	€ HT	€ TTC
Travaux	3 000 000,00	3 255 000,00
Etudes	180 000,00	195 300,00
CSPS	25 000,00	27 125,00
Annonces et divers	100 000,00	108 500,00
TOTAL	3 305 000,00	3 585 925,00

Délibération n° 13/7-05

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement et autorise le Maire à solliciter les financements auprès des financeurs dans le cadre du futur Programme Opérationnel Européen (POE 2014-2020) :

FINANCEUR	TAUX %	MONTANT € HT
Futur POE (Programme Opérationnel Européen) 2014-2020	55	1 817 750,00
Part Ville (Budget Annexe Eau)	45	1 487 250,00
TOTAL	100	3 305 000,00

ARTICLE 3

Autorise le Maire ou son représentant à lancer la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) sur la base des critères de jugement des offres,

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son représentant à signer le(s) marché(s) et tous les actes y afférents avec le(s) candidat(s) retenu(s),

ARTICLE 5

Autorise le Maire ou son représentant à prendre toutes décisions concernant l'exécution et le règlement du marché, ainsi que celles relatives à d'éventuels avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et à signer tous les actes y afférents.

ARTICLE 6

Les dépenses et les recettes afférentes à l'opération seront imputées sur le Budget Annexe Eau, respectivement aux chapitres 23 et 13.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131216-13705-1B-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2013

Signé électroniquement par :
Le Maire
18/12/2013



Gilbert ANNETTE

Implantation du réservoir Camélia - Laverture

1 / 500

